

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 17

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de Michel Bertholet

Partie corporative**Ascension...**

Non, il ne s'agit pas de course alpestre, mais d'une course contre la montre entreprise par les manuscrits qui doivent paraître dans le Bulletin de la semaine prochaine : envoyez-les par exprès afin qu'ils m'arrivent au moins demain dimanche, sans quoi, ils attendront Pentecôte.

G. W.

Pharmacie scolaire

Nous rappelons que la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse met à la disposition des commissions scolaires et du corps enseignant, une pharmacie adaptée aux besoins d'une classe d'environ 30 élèves, pour la durée

d'une année, en vue d'apporter les premiers soins d'urgence lors d'accidents survenant dans le cadre des activités scolaires (classes, travaux manuels, récréation, course d'école, gymnastique, sport).

La boîte complète (310 × 120 × 55 mm) en aluminium très solide est vendue aux prix particulièrement avantageux de :

Fr. 20.— pour les écoles primaires officielles.

Fr. 23.— pour les autres écoles et organisations de jeunesse.

Pour toute commande ou demande de renseignements s'adresser à :

Secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse
5, rd-pt de Plainpalais, Genève. Tél. (022) 25 12 60.

VAUD**Promotions de l'Ecole normale**

Ambiance juvénile à la salle de cinéma de Beaulieu, où se déroulait, mercredi 25 mars dernier, la cérémonie de remise des brevets de l'Ecole normale, cérémonie à laquelle assistait entre autres MM. Louis Guisan, président du Conseil d'Etat, et Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique.

M. le pasteur Girardet, aumônier de l'Ecole normale, ouvre la cérémonie en comparant les jeunes brevetés aux explorateurs chargés par Josué d'aller reconnaître le pays de Canaan : hommes tous ensemble pleins de courage et de foi, mais aussi tenaillés d'une certaine inquiétude, de la saine inquiétude qui tient en éveil.

Dans l'allocution de M. Oguey, conseiller d'Etat, nous retrouverons cette saine inquiétude : M. le chef du Département se tourne résolument vers l'avenir, essaie d'en prévoir les conditions pour mieux agir dans le présent. Nous espérons pouvoir faire paraître intégralement cette allocution dans un prochain « Educateur ».

M. Stucky, directeur ad interim, relève ensuite les faits saillants de la vie de l'Ecole normale pendant l'année écoulée : les effectifs, les nouvelles conditions de promotion, les transformations au vénérable bâtiment de la place de l'Ours. Après la remise des brevets, il évoque le souvenir de Gérard Mayor, qui aurait reçu ce jour-là son brevet, et qu'une terrible maladie vient d'emporter au seuil de la vie.

La cérémonie était agrémentée par les productions du chœur et de l'orchestre des élèves, qui ont remarquablement interprété des œuvres de Haendel et Vivaldi.

C'est ainsi que sont entrés dans notre corporation 92 jeunes collègues, à qui nous souhaitons bienvenue et succès.

P. B.

**CEREMONIE DES PROMOTIONS ET DE
REMISE DES BREVETS 1959**

Liste des brevets**Section des instituteurs pour les classes primaires**

Claude Allegri, à Lausanne ; Jean-Pierre Ammann, à Ecublens ; Bernard Apothéloz, à Lausanne ; Roland Bettex, à Combremont-le-Petit ; Pierre-André Blanc, à Missy ; André Borboën, à Lausanne ; Max Borboën, à Lonay s. Morges ; Michel Borel, à St-Sulpice ; Jean-Pierre Cherix, à Bex ; Claude Clément, à Pully ; Roland Corbaz, à Lutry ; Michel Cordey, à Lausanne ; Paul Dubuis, à Rossinière ; Jean-Pierre Gadina, à Lausanne ; René Genier, à Montreux ; Georges Gilliéron, à Vevey ; Walter Hofer, à Trélex ; Jean-Claude Hom-

berger, à Yverdon ; André Joseph, à Ste-Croix ; Christian Kämpf, à Vaulion ; Jean-Paul Kneuss, à Baulmes ; André Marmillod, à Rossinière ; Alain Mivelaz, à Echallens ; Jean-Daniel Mottier, à Prilly ; Michel Nicoud, à Lausanne ; Michel Reymond, à Vaulion ; Georges Rochat, à Vers-chez-les-Blanc ; Gilbert Sahli, à Poliez-Pittet ; Eric Schober, à Lavey-Village ; Guy Strobino, à Epalinges ; Jean-Claude Suter, à Prilly ; Bernard Thévoz, à Penthalaz ; Paul Walter, à Corseaux.

Section des institutrices pour les classes primaires

Miles Hélène Altenbach, à Aigle ; Edith André, à Yens s. Morges ; Elisabeth Barraud, à Lausanne ; Madeline Bolay, à Huémoz ; Josette Bovey, à La Sarraz ; Monique Chastellain, à Prilly ; Marie-Madeleine Collet, à Orbe ; Arlette Cornu, à Chanéaz s. Yverdon ; Angèle Cossetto, à Villeneuve ; Louise Cossy, à Rivaz ; Isabelle Dyens, à Corcelles p. Concise ; Marguerite Francillon, à Daillens ; Antoinette Gétaz, à Lausanne ; Jacqueline Golay, à Lausanne ; Elisabeth Huber, à Orbe ; Béatrice Javet-Bion, à Lausanne ; Christiane Jordan, à Rueyres ; Ariane Loewer, à Aigle ; Mireille Marti, à Lausanne ; Françoise Paroz, à Vevey ; Janine Périllard, à Lausanne ; Danielle Pointet, à Lausanne ; Mireille Raemy, à Montreux ; Françoise Rieder, à La Tour de Peilz ; Jacqueline Rossier, à Lausanne ; Evelyn Schaefer, à Lausanne ; Désirée Simonin, à Mézières ; Anne-Lise Sunier, à Lausanne ; Francine Verdon, à Pully ; Jacqueline Vurliod, à La Forclaz s. Aigle.

SOMMAIRE

Partie corporative : Ascension. — Pharmacie scolaire. — Vaud : Promotions de l'Ecole normale. — Cours de football. — Echallens. — Postes au concours. — Genève : Tournoi scolaire de football. — Commission de géométrie. — UAEE : Rappel. — Rapport présidentiel. — Neuchâtel : Adhésions. — Jura bernois : SPJ. — Colonies de vacances à Cannes. — Communiqué : Echange.



Partie pédagogique : R. D. : Evolution sociale et enseignement du second degré. — L. Pichonnaz : Nous... les peuples riches. — Calcul et vocabulaire en 1re année inférieure. — Début de carrière (fin). — Poésies. — Variétés. — Fiche.

Section des institutrices pour les classes enfantines et semi-enfantines

Mlles Raymonde Bachmann, à Lausanne ; Anne-Marie Buxcel, à Lausanne ; Violette Cathélaz, à Aubonne ; Liliane Champrenaud, à Lausanne ; Christiane Chevalley, à Vevey ; Marianne Dalcher, à Prilly ; Suzanne Depeursinge, à Lausanne ; Elisabeth Dind, à Lausanne ; Claudine Favre, à Corcelles s. Chavornay ; Marinette Guidoux, à Pully ; Nadine Haldi, à Duillier ; Florence Kähr, à Rolle ; May-Rachel Maillefer, à Balgach ; Renée Neuenschwander, à Lausanne ; Susy-Ann RoCHAT, à Lausanne ; Sylvia Stoll, à Lausanne ; Yvette Zurcher, à Lausanne.

Section des institutrices pour les classes de travaux à l'aiguille

Mlles Nelly Bourgeois, à Lausanne ; Liliane Canepa, à Lausanne ; Claudine Cérésolle, à Lausanne ; Antoinette Cornuz, à Yverdon ; Edith Dufey, aux Tavernes s. Châtillens ; Marie-Lise Epars, à Penthalaz ; Simone Forney, à Lausanne ; Marie Pichard-Vaudroz, à Ollon ; Danielle Roth, à Vallorbe ; Arlette Roy, à St-Prex ; Gabrielle Roy, à Arnex s. Orbe.

Section des institutrices pour les classes ménagères

Mme Nelly Estoppey-Loore, aux Diablerets.

Au total : 92 brevets.

CEREMONIE DES PROMOTIONS ET DE REMISE DES BREVETS 1959

Liste des prix

Prix L.-H. Pelet (travail et conduite) : Mlle Arlette Cornu.
Prix de la Société pédagogique vaudoise (excellence) : MM. Georges RoCHAT, Jean-Pierre Ammann, Mlles Françoise Rieder et Anne-Marie Buxcel.
Prix de volonté : M. René Genier.
Prix Mlle F.-M. Grand (pédagogie en section enfantine) : Mlle Marianne Dalcher.
Prix François Guex (pédagogie pratique) : Mlle Danielle Pointet.
Prix Lucien Jayet (pédagogie pratique) : MM. Roland Corbaz et Michel Reymond.
Prix Bernard Dubosson (histoire) : M. Georges RoCHAT.
Prix Victor Hugo (fondation Sensine, littérature française) : M. Jean-Pierre Gadina, Mlles Isabelle Dyens et Françoise Paroz.
Prix Frédéric Meyer (mathématiques) : M. Walter Hofer.
Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Danielle Pointet.

Prix Elisée Reclus (fondation Sensine, géographie) : M. Jean-Claude Homberger, Mlles Louise Cossy et Mireille Raemy.

Prix Eugène Frey (allemand) : Mlle Désirée Simonin.
Prix Educatrices des petits (pédagogie pratique) : Mlle Suzy-Ann RoCHAT.

Prix Dr Paul Jomini (sciences) : M. Jean-Claude Homberger.

Prix Charles-César Dénéreaz (musique vocale et instrumentale) : M. Auguste Gonvers et Mlle Suzanne Depeursinge.

Prix Hermann Lang (chant) : M. Jean-Pierre Ammann et Mlle Danielle Pointet.

Prix Albert Fœtisch (violon) : MM. Alain Mivelaz et André Delaquis.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts (dessin) : M. André Delaquis, Mlles Francine Verdon et Christiane Chevalley.

Prix John Chappuis (travaux manuels) : M. Jean-Paul Hurlimann.

Prix Auguste Grandchamp (travaux manuels) : M. Olivier Reymondin.

Prix Ernest Hartmann (gymnastique) : M. Eric Schober.
Prix de la Société cantonale vaudoise de gymnastique : M. Georges Gilliéron.

Prix Jeanne Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Anne-Marie Buxcel.

Prix de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlles Nelly Bourgeois et Antoinette Cornuz.

Prix Jaques-Dalcroze (rythmique) : Mlles Irène Gaudibert et Liliane Champrenaud.

Cours de football

L'Association vaudoise des Maîtres de gymnastique organise, le mercredi 20 mai dès 14 h. 30, sur le terrain des Marronniers, à la Pontaise, un cours de football. Il sera dirigé par notre collègue A. Dutoit, moniteur A.S.F., et portera sur la façon d'enseigner le football à l'école. (Prendre cuissettes et pantoufles.)

Prière de s'inscrire jusqu'au samedi 16 mai auprès de M. Moreillon, 9, rue de l'Union, Vevey.

Remboursement des frais de voyage aux membres de l'AVMG.

Section d'Echallens — Gymnastique

Mardi 5 mai, à 16 h., Grande salle du Château.

J.-P. M.

Postes au concours

Jusqu'au 6 mai 1959 :

Grandson : Instituteur primaire ; institutrice primaire.
Granges - Marnand : Instituteur primaire.

GENÈVE

Tournoi scolaire de football

Rappel

Lundi 4 mai : réunion des arbitres.

9-10 mai : cours à Macolin.

Commission de géométrie

La commission de géométrie de l'UIG s'est mise à l'ouvrage et a tenu sept séances. Après avoir formulé ses bases de travail, elle s'est mise sans tarder à la rédaction de certains points jugés plus intéressants ou plus urgents.

Elle souhaite en particulier enrichir les séries de problèmes du manuel, supprimer ceux qui ne ressortissent

pas exclusivement à la géométrie, développer l'usage des instruments — du compas notamment — préparer une série de dessins autocorrectifs sur papier transparent.

Elle voudrait suggérer aux collègues que cela intéresse, quelques moyens d'appliquer des notions géométriques lors de travaux manuels, de leçons de dessin ou de sorties de classe.

La commission attend avec le plus grand intérêt le résultat du dépouillement des questionnaires que le Département a envoyé à chacun, afin de travailler dans l'intérêt du plus grand nombre d'entre nous.

Elle accueillera avec plaisir les remarques ou idées que chaque intéressé pourrait lui faire. L'équipe de tra-

vail, très restreinte, est pleine de bonne volonté, et serait heureuse de s'étoffer un peu.

Prière de faire toute communication au responsable de la commission : Edouard E. Excoffier, 16, rue Henri-Mussard, tél. 36 81 44.

P.-S. — Nos gracieuses collègues nous boudent quelque peu. La science chère à Pascal est-elle si rébarbative ?

UAEE — Rappel

Chères collègues, n'oubliez pas de vous inscrire nombreuses auprès de votre maîtresse principale, pour le thé du 6 mai 1959, à 17 heures, à l'Hôtel du Rhône, en l'honneur de Madame Jotterand.

C. G.

Rapport présidentiel

Exercice 1958-1959

Ce dernier exercice a été marqué par trois grands événements : le congrès de la Société pédagogique romande, dont nous pouvons dire (modestement) qu'il a été une belle réussite ; l'exposition de la division préparatoire de l'Ecole genevoise, inaugurée le 11 mars, et enfin l'heureux aboutissement des démarches faites en vue de l'unité du corps enseignant genevois. Puisse cette belle entente nous encourager à aller de l'avant, à consolider encore les liens qui unissent entre eux tous les membres de notre corporation, afin d'accomplir un travail constructif et efficace qui nous permette, dans l'harmonie, de nous améliorer toujours plus dans notre tâche d'éducateurs.

Effectif. — En mars 1958, notre amicale comptait 84 membres actifs. Depuis, 10 collègues ont soit pris leur retraite après une carrière fructueusement remplie, soit quitté l'enseignement pour des motifs personnels. Ce sont : Mmes Jeanne Blattner, Simone Chaix-Vidoudez, Marguerite Dalphin, Emma Emmenegger, Germaine Forestier, Annelise Jotterand, Edith Mani, Marie Reggiani ; Mlles Marguerite Berney et Aline Margot.

A toutes ces collègues, nous présentons nos vœux les plus chaleureux. Nous n'oublions ni leur fidélité à l'amicale, ni la part active qu'elles ont prise à la vie de notre association.

Nous avons dû enregistrer enfin une démission, celle de Mlle Evelyne Meier.

En revanche, 7 collègues ont demandé leur admission à notre association. Ce sont : Mmes Jacqueline Duchosal, Geneviève Froschmayer, Eléna Rascher ; Mlles Anne-Marie Comte (également affiliée au Syndicat de l'enseignement), Chantal Fromaigeat, Andrée Gallone et Eliane Rochat.

Enfin, 9 collègues affiliées au Syndicat de l'enseignement ont manifesté le désir de faire également partie de l'amicale. Ce sont : Mmes Marie-Louise Comte, Elise Cavin, Denise Léoni ; Mlles Marie-Thérèse Adler, Juliette Barberis, Claire Dailly, Gladys Duc, Elisabeth Maulet et Françoise Tréand.

A toutes ces collègues, nous souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre association. Nous sommes heureuses de les accueillir aujourd'hui, et nous souhaitons qu'elles trouvent dans notre Union ce qu'elles attendent d'elle. Notre amicale compte donc aujourd'hui 89 membres actifs.

Séances. — Le comité de l'amicale a tenu au cours de cet exercice 11 séances au cours desquelles nous nous sommes occupées de l'organisation de nos réunions, de la discussion des problèmes qui nous ont

préoccupés cette année, du dépouillement de la correspondance.

Nous vous avons convoqués cinq fois :

Le 8 mai 1958 : à Malvilliers, dans le canton de Neuchâtel, où Mme Chaix (alors Mlle Vidoudez) nous faisait les honneurs du Vanel.

Le 11 juin : à l'auberge de Sécheron, pour notre toujours sympathique soirée « filets de perches ».

Le 11 septembre : visite de la SAFFA sous la conduite de Mlle Duparc, et baptême de l'air pour certaines d'entre nous.

Le 2 octobre : envol vers le Salève... avec retour mouvementé !!!

Le 14 janvier : fondue traditionnelle au Café des Touristes.

Le comité mixte a tenu 12 séances consacrées à la préparation des séances de délégations, à la Croix-Rouge de la Jeunesse, à l'organisation du congrès, au Centre d'information, au recrutement, à l'unité du corps enseignant, à l'organisation des visites d'entreprises et des séances récréatives, plénières ou culturelles.

Les visites d'entreprises se sont poursuivies avec le même succès que l'an dernier. Nous vous avons conviées : le 17 mars 1958 au Grand-Passage, le 27 mars aux usines Gardy, le 26 avril à l'hôtel Richemond, le 23 octobre à l'entreprise Bobst, à Prilly, où se construisent des machines pour l'industrie graphique.

Cette dernière visite fut pour nous l'occasion d'une sortie d'automne qui se termina à Begnins où un dîner sympathique nous réunit à l'hôtel de l'Ecu Vaudois.

Dans le cadre de ces visites, deux intéressants exposés suivis de discussions nous furent donnés à l'aula de la rue Necker : le premier le 26 novembre, par M. Marcel Haas, secrétaire permanent de l'Association des commis de Genève ; l'autre, le 28 janvier, par M. Möri, secrétaire central de l'Union syndicale suisse.

Le 3 décembre, grâce au Groupe des jeunes, nous passions une joyeuse soirée d'Escalade à la Genevoise.

Le comité mixte, enfin, vous a convoqués en assemblée plénière pour vous présenter le projet de convention avec le Syndicat de l'enseignement, le 5 novembre ; il vous a invitées à fêter le regroupement en une seule association, le 25 février, à Vernier, où après avoir accueilli officiellement le retour de nos collègues à l'UIG, nous avons fraternisé gaiement au cours d'une soirée qui fit large place aux plaisirs de la table, du théâtre et de la danse.

Voici donc réalisée l'unité du corps enseignant genevois, et nous sommes particulièrement heureux de voir aujourd'hui les membres du Syndicat de l'enseignement adhérer en bloc à l'UIG. Vous saviez déjà, il y a un an, que des démarches avaient été entreprises dans ce but. Ces démarches se sont activement poursuivies au cours de cet exercice, et si elles ont abouti, c'est bien grâce à l'esprit de compréhension mutuelle dans lequel les pourparlers ont été menés. Nous sommes reconnaissants au Syndicat de l'enseignement, à son comité, à son président pour la collaboration effective et constructive qu'ils nous ont apportée, pour leur bonne volonté, pour leur confiance à notre égard. Puissent ces trois années d'essai fixées pour la convention que nous avons prise ensemble voir se confirmer le très réel désir d'union que chacun de nous porte en soi.

Centre d'information et de documentation. — Merci à Mlles Duparc et Fillietaz pour leur dévouement et leur activité passée et à venir. Elles ont entrepris un

travail intéressant en voulant bien se charger de lancer ce centre, pour le groupe de travail de l'école enfantine. Vous avez été d'ailleurs invitées à donner vos idées et vos suggestions.

Le manque de local d'abord, l'organisation de notre exposition ensuite nous ont obligées à laisser en sommeil ces derniers mois le centre de documentation.

Société pédagogique romande et congrès 1958. —

Vous avez assisté, nombreuses, aux différentes manifestations qu'il appartenait à nos sections genevoises d'organiser. Cette organisation n'a pas été facile, et ceux et celles qui y ont participé n'ont épargné ni leur peine ni leur temps en vue de la réussite d'un événement qui nous tenait à cœur. Le succès remporté par notre congrès a été certainement leur meilleure récompense. Nous remercions très vivement tous les organisateurs, les acteurs, les vaillantes couturières, et les aides innombrables qui se sont dévoués pour des tâches souvent obscures, mais dont nul ne méconnaît l'utilité.

Le comité central de la SPR, genevois ces quatre dernières années, a terminé son mandat ; les destinées de notre association romande sont confiées depuis janvier 1959 à un comité jurassien que préside M. Adrien Perrot. Nous présentons nos vœux les plus chaleureux à cette nouvelle équipe et aux trois dévoués membres permanents du comité central, trois personnalités dont nous admirons les compétences : MM. A. Chabloz, rédacteur de l'Educateur, G. Willemin, rédacteur du Bulletin corporatif, et A. Pulfer, trésorier. Nous tenons encore à remercier notre ancien président, M. A. Neuenschwander, qui a su mener la barque de la SPR avec la conscience, la pondération que chacun lui connaît. Nous remercions enfin Mme Gremaud qui, une fois de plus, nous a représentées aux Journées pédagogiques de Trogen.

Séances de délégations. — Nous avons été convoquées sept fois par le directeur de l'Enseignement primaire. Lors de ces séances, les sujets suivants ont été examinés :

Retour en 7e primaire d'élèves venant du Collège classique.

Recrutement des maîtres spéciaux et nouveau texte du règlement les concernant.

Rattachement des 8e et 9e années à l'enseignement secondaire.

Vols d'argent dans les écoles.

Enseignement de l'allemand.

Inspectorat de l'enseignement du dessin.

Bulletin Famille-Ecole.

Relations entre le corps enseignant et les services du tuteur général et ceux de la Protection de la jeunesse.

La liste des postes vacants à la campagne nous a été communiquée, ainsi que diverses statistiques.

Signalons que la formule des délégations a été modifiée depuis la réalisation de l'unité du corps enseignant : chacune des trois sections de l'UIG délègue à ces séances trois membres dont un double-affilié.

M. Jotterand a bien voulu nous dire la satisfaction qu'il a éprouvée devant le succès remporté soit par le congrès, soit par les visites d'entreprises dont il a relevé les nombreux avantages. Il s'est montré heureux de voir se réaliser l'unité du corps enseignant genevois, unité qui lui tenait à cœur, et pour laquelle il avait maintes fois manifesté ses sentiments.

Nous nous plaçons à relever une fois de plus l'excellent esprit de collaboration et de compréhension qui préside à ces séances.

Inspectorat des écoles enfantines. — A fin décembre 1958, Mme Annelise Jotterand quittait ses fonctions d'inspectrice des écoles enfantines genevoises, emportant les regrets de toutes celles qui eurent la joie de travailler avec elle, et de toutes celles qui, en dehors de sa circonscription scolaire, eurent le privilège de la connaître, tout spécialement au sein de notre amicale, dont elle fut une des membres les plus fidèles, apportant à nos réunions le charme de son entrain, l'humour de ses boutades et l'aide précieuse de sa haute valeur professionnelle. Nous remercions Mme Jotterand pour tout ce qu'elle nous a apporté, nous la considérons toujours comme une des nôtres, et nous formons pour elle les vœux les plus chaleureux.

La charge laissée vacante par Mme Jotterand devait être reprise dès janvier 1959 par Mlle Fernande Schnyder. C'est avec joie et fierté que l'amicale a vu confier ces hautes fonctions à l'une de ses anciennes présidentes qui, pendant plusieurs années, s'est dévouée corps et âme pour le bien de notre association. Tour à tour responsable du Groupe d'échanges, bulletinière, présidente, puis vice-présidente, Mlle Schnyder a mis au service de l'amicale toute sa compétence, ses dons d'organisatrice et de pédagogue. Nous tenons à lui exprimer ici notre très vive reconnaissance et à lui présenter nos vœux très sincères pour l'intéressante mais lourde tâche qui l'attend.

Exposition de l'Ecole enfantine genevoise. — L'an dernier, nous vous avions annoncé sa préparation, nous voici maintenant en pleine réalisation. La journée du 12 mars a été réservée aux membres du corps enseignant, et j'espère que vous l'avez visitée nombreuses, et avec plaisir. Nous tenons à remercier ici toutes celles qui ont contribué à l'élaboration de cette exposition par l'envoi de travaux réalisés dans leurs classes. Nous nous félicitons de l'heureuse initiative prise par le Département de l'instruction publique, initiative qui ne pourra qu'affermir les liens avec la famille, en permettant au public de mieux connaître le travail qui se fait dans nos écoles. Nous sommes reconnaissantes à nos autorités scolaires d'avoir tenu à associer très largement notre amicale à la réalisation de cette exposition. Ce travail nous a prodigieusement intéressées, et nous nous y sommes consacrées avec enthousiasme.

Rapports avec les autres cantons. — Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de prendre part aux assemblées générales de nos collègues d'autres cantons, tant d'occasions de contacts sympathiques qu'il fait bon renouer.

Conclusion. — Je ne voudrais pas conclure ce rapport sans vous faire réaliser un souci qui doit toutes nous préoccuper, autant qu'il préoccupe nos autorités scolaires : c'est la difficulté du recrutement du personnel enseignant spécialement pour l'école enfantine. Dans les années à venir, des classes nouvelles, en nombre impressionnant, vont probablement s'ouvrir pour faire face à l'accroissement constant de la population ; or, on peut se demander avec une certaine angoisse s'il sera possible de confier la direction de ces classes à un nombre suffisant de titulaires qualifiées et bien formées pour un tel travail. Maintenant déjà, le pourcentage des classes dirigées par du personnel suppléant est énorme, et il ne semble pas devoir diminuer.

Nous nous étonnons, nous qui aimons notre travail, nous qui savons que nos peines sont récompensées au

centuple par les joies innombrables que nous apporte notre profession, oui, nous nous étonnons de voir si peu de jeunes filles et de jeunes gens répondre à l'appel que leur fait chaque année le Département de l'instruction publique. Eh bien ! c'est à nous, chères collègues, qu'il appartient d'apprendre aux jeunes ce qu'est notre travail, de leur en montrer les richesses, en un mot de faire de la propagande pour la belle carrière que nous avons choisie. Vous toutes, qui avez des contacts avec les groupements de jeunesse, dans le domaine du scoutisme, des paroisses, des œuvres de bienfaisance ou des écoles supérieures, engagez les jeunes à choisir une voie qui, tout en leur assurant la sécurité matérielle, leur permettra d'affirmer et de faire épanouir pleinement leur personnalité, dans une profession vivante entre toutes.

M. Meyer de Stadelhofen, présidente.

NEUCHÂTEL

Adhésions

Deux instituteurs, MM. Fritz Meyer, à Neuchâtel, et Jean-Jacques Pointet, à Auvernier, sont entrés dans la SPN-VPOD. Nous les y saluons bien cordialement.

W. G.

JURA BERNOIS

Société pédagogique jurassienne

Dans sa séance de comité du 22 avril, la SPJ, présidée par M. Georges Chappuis, s'est occupée à liquider diverses questions administratives.

La section de Moutier des Instituteurs bernois lui a fait parvenir une lettre s'étonnant d'une annonce et d'un communiqué parus dans le « Journal du Jura » du 6 janvier. Le comité SPJ a jugé utile de porter à la connaissance du corps enseignant romand le contenu de ce communiqué pour le moins étonnant, émanant d'une école privée et intitulé.

« Préparation aux examens d'entrée à l'école secondaire »

» Dès le début de son activité, l'Ecole prévôtoise s'est préoccupée des enfants en âge d'entrer à l'école secondaire. Cette année encore, elle ne faillira pas à la tradition et elle ouvrira, le 13 janvier, une classe préparant les examens d'admission aux écoles secondaires de la région. Placés sous la surveillance d'un maître qualifié et dévoué, les enfants auront la précieuse occasion de revoir à fond les branches importantes sur lesquelles ils seront interrogés.

» Le passage de l'école primaire à l'école secondaire est une grande étape dans la vie d'un enfant. Rien ne doit être négligé pour que ce pas soit franchi à coup sûr. Aussi, nous n'en doutons pas, nombreux seront les parents qui se reposeront sur l'Ecole prévôtoise de ce soin important. »

Il y a longtemps que la majeure partie de la population et du corps enseignant jurassiens s'indignent du fait que certaines écoles secondaires ont fait de leurs examens d'entrée un redoutable concours où l'on n'hésite pas à faire appel à des connaissances figurant aux programmes des 5e, 6e, voire même 7e années de l'école primaire. Dans certains villages, ces examens d'entrée sont devenus la terreur des maîtres et maîtresses de 4e année primaire qui, dans bien des cas, se sont cru obligés de préparer spécialement leurs petits élèves,

d'où un effarant bourrage de crâne durant toute cette « année de préparation ». Heureusement, une saine réaction des gens de bon sens a été suscitée par ces excès même puisque le thème du Congrès pédagogique jurassien 1956 était « Le passage de l'école primaire à l'école secondaire ». Les thèses admises à l'unanimité par le Congrès ainsi que les recommandations de la direction de l'Instruction publique du 30 novembre 1957 rappelaient à chacun que les examens d'entrée à l'école secondaire doivent être des examens d'aptitude plus que de connaissances et qu'en aucun cas, les questions posées ne doivent porter sur un autre programme que celui de la quatrième année scolaire, année précédant l'entrée à l'école secondaire. Par conséquent, toute préparation spéciale à ces examens est non seulement inutile mais encore malsaine et contraire aux buts mêmes des examens.

Ceci étant rappelé, on reste stupéfié devant le communiqué cité plus haut et l'annonce tapageuse qui l'accompagne.

Ou bien cette école privée ignore les décisions qui ont été prises par ceux-là même auxquels elle envoie des élèves spécialement préparés ou bien elle connaît fort bien ces décisions mais préfère profiter d'un état de choses malheureux « qu'elle ne fait d'ailleurs qu'empirer. De toute manière, ce cours de préparation aux examens d'entrée à l'école secondaire » a été organisé au début de l'année et la SPJ en a été avertie trop tard pour intervenir à temps. Aura-t-il été utile ? On l'espère pour les parents qui auront pu ainsi se « reposer » sur l'Ecole prévôtoise du « soin important » que représente pour cet établissement la préparation de tels examens !

Tout ceci appelle pourtant une dernière remarque. Un établissement privé n'aurait certainement pas lancé un tel cours si, depuis 1956, date du dernier Congrès pédagogique jurassien, toutes les écoles secondaires s'étaient sagement engagées à n'organiser que des examens d'entrée normaux, basés uniquement sur les aptitudes et les connaissances du programme de la 4e année primaire. L'astucieux communiqué de l'Ecole prévôtoise montre qu'on en est loin.

p.s.

Colonies de vacances à Cannes

Quels jeunes instituteurs (âge min. 19 ans) allieraient le dévouement au plaisir de passer un mois à Cannes, du 29 juin au 28 juillet 1959 ?

Que les intéressés se mettent alors en rapport avec la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse qui cherche quelques moniteurs pour sa colonies de vacances à la mer.

Conditions : être bon nageur, s'intéresser aux enfants.

Salaire : Fr. 125.— pour le séjour plus frais de voyage.

Congé : un jour par semaine.

Prière de s'annoncer au plus vite au Secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse, à Genève, 5, rd-pt. de Plainpalais. Tél. (022) 25 12 60.

RESTAURANT DU LAC DE BRET

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine

Tél. 5 81 26

COMMUNIQUÉ

Echange

Jeune normalien schaffhousois cherche échange avec garçon ou fille de 14-18 ans. Période du 15 juillet au 15 août.

Renseignements chez J.-J. Lamercy, Champ Soleil 18, Lausanne.

« Trésors au bord du chemin »

Pour mieux connaître les
PLANTES ET LEURS VERTUS

De nos jours, le marchand de tisanes n'existe plus. Seuls, le médecin, le pharmacien et le droguiste-herboriste diplômé, sont en droit et en mesure de conseiller un thé médicinal... et ce n'est que justice, car il y va de la santé publique.

D'autre part, il faut reconnaître que le nombre d'ouvrages adaptés à la phytothérapie moderne et à sa vulgarisation est restreint. Les remèdes naturels seraient-ils tombés dans l'oubli ?

Ce n'est certainement pas tout à fait le cas ; mais entre les innombrables recueils plutôt vieillots des empiriques et les recherches hautement scientifiques des pharmacologues modernes, il manquait un chaînon mettant à la portée de tous, les précieuses trouvailles des chercheurs de notre temps. Cette lacune est aujourd'hui comblée et nous avons le plaisir de vous présenter le dernier né des ouvrages d'herboristerie moderne :

TRÉSORS AU BORD DU CHEMIN

L'auteur de ce manuel pratique d'herboristerie, M. Jos. Triponez, joint à l'amour de la nature et de la recherche scientifique, la passion de l'art tout court, ainsi qu'une vaste expérience professionnelle. Les quelques 230 plantes décrites dans son ouvrage, sont accompagnées d'une gravure au trait, dessinée par l'auteur lui-même. Traité de manière précise et pratique, agrémenté au gré des chapitres d'un brin de poésie, ce manuel attrayant rendra service au spécialiste comme au profane.



Les
automotrices
du chemin
de fer

Aigle-
Leysin

desservent une région idéale pour courses d'école et touristique : Plateau de Prafandaz, lac d'Aï et de Mayen, La Berneuse, tours d'Aï et de Mayen.



Tarifs pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
	SC	AR	SC	AR
Aigle				
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.—	2.—	3.—

Billets du dimanche toute l'année. Billets d'excursion, valables 1 jour ouvrable : Aigle-Leysin-Berneuse (Aï) 2048 m. en téléphérique à fr. 7.50 - Aigle - Leysin-Feydey à fr. 5.—.

HENNIEZ
LITHINÉE

L'eau de table par excellence

Pour compléter l'étude des mesures de temps

I. — Combien de temps s'écoule-t-il

a) de 10 h. à 11 h. moins 25 ? De 6 h. 08 à 7 h. moins 8 ? De midi moins 10 à midi 35 ? De 8 h. moins 7 à 8 h. 47 ? De 4 h. moins un quart à 4 h. et demie ?

Résultat en minutes, puis en secondes.

b) De 14 h. à 15 h. 51 ? De 19 h. 12 à 20 h. 31 ? De 11 h. 07 à midi 42 ? De 7 h. moins 3 à 9 h. ? De midi moins 7 à 13 h. 07 ? De 2 h. moins 9 du matin à 4 h. 25 de l'après-midi ?

Résultat en minutes, puis en heures et minutes, puis en demi-minutes.

c) De lundi à 18 h. à mardi à minuit ? De jeudi à 15 h. à samedi à 11 h. ? De dimanche à 8 h. et demie à mercredi à 19 h. 30 ? De jeudi à midi moins un quart à vendredi à 23 h. 45 ? De mardi à 9 h. moins 20 à dimanche à midi 40 ? De vendredi à 22 h. 49 au lundi à midi moins 11 ?

Résultat en heures, puis en jours et heures, puis en quarts d'heure.

d) Du 7 janvier à midi au 31 janvier à midi ? Du 14 décembre 1958 au matin au 18 janvier 1959 au matin ? Du 17 mars à 0 h. au 7 mai à minuit ? Du 26 juillet à 9 h. au 3 septembre à 21 h. ? Du 19 octobre à 18 h. au 31 décembre à 6 h. du matin ?

Résultat en jours (et demi-jour), puis en semaines et jours (et demi-jour), puis en mois et jours (et demi-jour).

II. — Les fractions d'heure.

La demi-heure et le quart d'heure étant connus et utilisés, voyons d'autres notions.

a) 1 minute = $\frac{1}{60}$ d'heure.

Que sont donc : 7 minutes ? 19 minutes ? 23 minutes ? 37 minutes ? 41 minutes ?

b) 10 minutes = $\frac{1}{6}$ d'heure.

Que sont donc : 50 minutes ? 1 h. 10 minutes ? (1 $\frac{1}{6}$ h. ou 7 $\frac{1}{6}$ h.) 2 h. 50 minutes ?

c) 6 minutes = $\frac{1}{10}$ d'heure.

Que sont donc : 18 minutes ? 42 minutes ? 1 h. 54 minutes ? (1 $\frac{9}{10}$ h. ou 19 $\frac{10}{10}$ h.) 3 h. 6 minutes ?

d) 5 minutes = $\frac{1}{12}$ d'heure.

Que sont donc : 25 minutes ? 2 h. 35 minutes ? (2 $\frac{7}{12}$ h. ou 31 $\frac{12}{12}$ h.) 1 h. 55 minutes ?

e) 12 minutes = $\frac{1}{5}$ d'heure.

Que sont donc : 24 minutes ? 1 h. 48 minutes ? (1 $\frac{4}{5}$ h. ou 9 $\frac{5}{5}$ h.) 2 h. 36 minutes ?

f) 20 minutes = $\frac{1}{3}$ d'heure.

Que sont donc : 40 minutes ? 3 h. 20 minutes ? (3 $\frac{1}{3}$ ou 10 $\frac{3}{3}$ h.) 4 h. 40 minutes ?

g) 3 minutes = $\frac{1}{20}$ d'heure.

Que sont donc : 9 minutes ? 33 minutes ? 1 h. 21 minutes ? (1 h. $\frac{7}{20}$ ou 27 $\frac{20}{20}$ h.) 2 h. 57 minutes ?

h) 4 minutes = $\frac{1}{15}$ d'heure.

Que sont donc : 8 minutes ? 16 minutes ? 28 minutes ? 52 minutes ? 1 h. 4 minutes ? (1 $\frac{1}{15}$ h. ou 16 $\frac{15}{15}$ h.) 2 h. 56 minutes ?

i) 2 minutes = $\frac{1}{30}$ d'heure.

Que sont donc : 14 minutes ? 26 minutes ? 34 minutes ? 58 minutes ? 1 heure 2 minutes ? 2 heures 38 minutes ?

III. — Applications.

a) Utilisons les fractions d'heure pour calculer la distance parcourue par un véhicule qui roule pendant 45 minutes à la vitesse de 50 km.-h. ? De 7 h. 46 à 8 h. 16 à 61 km.-h. ? Pendant 50 minutes à 63 km.-h. ? De 9 h. 35 à 9 h. 53 à 59 km.-h. ? De 11 h. 50 à midi et quart à 54 km.-h. ? Pendant 48 minutes à 57,5 km.-h. ? De 15 h. 27 à 16 h. 07 à 57 km.-h. ? Pendant 39 minutes à 80 km.-h. ? De 20 h. 08 à 21 h. à 66 km.-h. ? De midi moins 25 à midi 09 à 75 km.-h. ? Pendant 19 minutes à 48 km.-h. ? De 7 h. 30 à 8 h. 11 à 69 km.-h. ? De 18 h. 10 à 18 h. 17 à 42 km.-h. ?

b) On pourrait utiliser les fractions d'heure pour calculer la vitesse à l'heure d'un véhicule qui parcourt, par exemple : 11 km. 725 en 15 minutes. 2 800 m. en 3 minutes. 25 km. 375 de 9 h. 12 à 9 h. 47.

Utilisons-les pour trouver — en hl. — le débit à l'heure d'une source qui donne : 2 430 litres en 54 minutes, 2 940 litres de 10 h. 32 à 11 h. 10 200 litres en 75 minutes. 58 300 litres de 16 h. 51 à 17 h. 44. 2 640 litres en 33 minutes.

IV. — Remarques.

Il arrive parfois que des élèves ayant à convertir 150 minutes en heures et minutes écrivent : 150 : 60 = 2,50, soit 2 h. 50 minutes.

L'heure passe ainsi de 60 à 100 minutes.

50 centièmes d'heure deviennent 50 minutes. Rétablissons la relation $0,50 \text{ h.} = \frac{1}{2} \text{ h.} = 30 \text{ minutes}$

et, très prudemment, avec les plus avancés seulement, pour éviter de provoquer de la confusion, risquons quelques exercices de ce genre :

a) 0,50 h. = ... h. = ... minutes. 0,75 h. = ... h. = ... minutes. 0,40 h. = ... h. = ... minutes. 2,25 h. = 2 ... h. = 2 h. ... minutes. 1,05 h. = 1 ... h. = 1 h. ... minutes.

ou

b) 30 minutes = 0, ... heure. 45 minutes = 0, ... heure. 12 minutes = ... h. = 0, ... heure. 39 minutes = ... h. = 0, ... heure. 1 h. 48 min. = 1 ... h. = 1, ... heure.

Quand nous trouvons enfin, et sans avoir besoin de chercher beaucoup : 1 h. 20 min. = 120 minutes, 3 h. 47 min. = 347 minutes, nous sommes bien vite ramenés à la réalité des choses. Que voulez-vous ? Chacun n'a pas la « bosse » de l'arithmétique... ou bien... Noël est là, quand on voudra !

V. Lyon.

Partie pédagogique

Evolution sociale et enseignement du second degré**I. — Progrès technique et éducation**

Au cours du XIX^e siècle, le développement du machinisme comme aussi les conditions du travail dans l'agriculture avaient créé un fort besoin de main-d'œuvre dont l'instruction pouvait être rudimentaire. La limitation de la durée de la scolarité obligatoire, comme la difficulté d'accès dans les établissements secondaires des enfants issus des couches populaires, étaient des faits tacitement acceptés à une époque où la stratification sociale caractérisait la vie collective. Elle a changé de nature aujourd'hui.

Les transformations imposées à l'activité économique par les progrès de la technique modifient profondément les conditions de l'emploi dans les divers secteurs du travail humain : industrie, agriculture, commerce, administration.

Manœuvres et ouvriers, considérés comme travailleurs de force ou servants de machines-outils, sont en voie de régression, sinon de disparition, de même que les employés de bureau, leurs tâches diverses étant de plus en plus accomplies par des machines automatiques.

Autrefois, on apprenait un métier, une profession qu'on exerçait sa vie durant. Aujourd'hui, paysans, ouvriers, ingénieurs ou médecins doivent être à même de s'adapter à des conditions de travail qui évoluent constamment.

Quel que soit l'avenir professionnel des adolescents, la situation présente commande que l'éducation, l'école développent au maximum cette capacité à évoluer, à faire face à des situations nouvelles, à conserver son esprit ouvert.

D'autre part, aux métiers réclamant de ceux qui les exerçaient habileté manuelle et force physique surtout, se substituent progressivement des formes bien différentes d'activité professionnelle : tâches de recherches, d'invention et de construction ; tâches de conduite et de surveillance de machines groupées, de plus en plus compliquées et de plus en plus délicates ; tâches d'entretien et de réparation.

Il en résulte deux nécessités qui posent aux responsables de l'éducation des problèmes dont la solution ne saurait être longtemps différée.

Le premier concerne la formation de techniciens, d'ingénieurs, de chercheurs. En préparer en nombre suffisant et le plus rapidement possible est devenu un souci majeur des dirigeants en tous pays.

Le second est déterminé par la promotion du travailleur manuel au rang d'agent technique chargé de la surveillance et du contrôle des machines automatiques.

Ainsi, à tous les échelons du travail humain, le sens de la responsabilité et celui de la solidarité, jusqu'ici considérés comme des éléments inhérents aux fonctions supérieures, deviennent aussi importants et nécessaires que les connaissances techniques. Un nombre grandissant de métiers sont en voie de rejoindre les vocations de service dans lesquelles s'ajoutent, aux tâches d'accomplissement, le sens de la responsabilité, le sentiment du devoir qui engage la personnalité. Ils tendent à requérir de ceux qui les exercent des qualités morales dont l'apanage était réservé jusqu'ici aux carrières libérales.

C'est une des caractéristiques principales dont on a peu conscience, encore, de cet effacement des bar-

rières séparant le manuel de l'intellectuel, l'ouvrier de l'employé ; les tâches respectives de ces derniers, en particulier dans les entreprises dotées d'un équipement moderne, ne présentent plus guère de différences !

Sur un autre plan, il convient de considérer que la rationalisation progressive provoque le chômage, non plus accidentel mais permanent, par la suppression des emplois dans lesquels la machine a relevé l'homme. Il en résulte deux conséquences, l'une d'ordre scolaire, l'autre d'ordre économique et social.

De nombreux pays ont prolongé la durée de la scolarité obligatoire, entre les deux guerres, par nécessité et non dans l'intention d'intensifier les connaissances scolaires et la culture des adolescents ; il s'agissait, avant tout, d'empêcher l'arrivée, sur le marché du travail, des jeunes classes libérées de l'école.

Le problème de la prolongation de la scolarité se pose, à nouveau, avec plus d'acuité que jamais. On constate même la résurgence des mesures identiques à celles prises lors de la crise mondiale : diminution progressive de la durée du travail, mise hors du circuit économique des travailleurs ayant dépassé un certain âge par la mise à la retraite obligatoire, assurance-vieillesse, etc.

Ajoutons que le facteur démographique va aggraver cette situation dans un avenir immédiat. M. Faurastie en a donné un aperçu saisissant en prédisant qu'avant la fin de ce siècle l'évolution démographique, économique, sociale et technique amènerait les pays évolués à prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 20 ou même de 22 ans¹. Enfin, n'oublions pas que, dans une civilisation où la durée du temps de travail se réduit progressivement : horaire hebdomadaire et années d'activité, celle des loisirs augmente d'autant.

Préparer la jeunesse à un usage intelligent de ceux-ci doit être un élément important d'une éducation renouée pour que cadets et aînés prennent mieux conscience de leur personnalité et acquièrent les moyens de résister à tout ce qui porte atteinte à leur dignité et aux valeurs de l'existence humaine.

II. — Justice sociale et éducation

Les deux guerres mondiales ont accumulé des ruines et des désastres de toute nature dont le monde ne s'est pas encore guéri : la méfiance, l'agressivité, la propagande, le mépris de la vie humaine, la carence du droit sont parmi les séquelles les plus importantes de ces deux cataclysmes. Paradoxalement, ils ont cependant favorisé l'éclosion du sentiment de justice sociale et contribué à rendre plus effective l'égalité juridique entre les hommes par l'émancipation de la classe ouvrière et des peuples colonisés. Les droits obtenus par les masses populaires : contrats collectifs, prestations sociales, salaires, etc., ont permis une élévation notable des niveaux de vie. Ils ont amélioré considérablement les conditions d'existence des familles d'ouvriers et employés.

La vie plus facile a provoqué une extension des besoins. S'il en est, parmi ceux-ci, de caractère primaire et matériel, d'autres sont nés dont la réalisation affecte directement l'éducation publique : les

¹ M. Monnier, *Gymnasium Helveticum* No 3 VI-VII, 1958, p. 163.

besoins de culture en particulier — à côté des critiques fondées qu'il est aisé de formuler à l'égard de la radiophonie, du cinéma et de la télévision, et plus encore de l'usage qu'en font certains, on ne saurait taire la part prépondérante que ces techniques d'information ont prise dans l'extension de la culture musicale et littéraire, voire historique ou scientifique !

Libraires et vendeurs de disques auraient sans doute de précieux renseignements à donner à ce sujet.

Un autre résultat positif se traduit par le désir d'ascension sociale, par la volonté de nombreux parents d'assurer à leurs enfants une formation intellectuelle supérieure à celle qu'ils ont reçue eux-mêmes.

Sans doute, nombre de pères et de mères de famille, ignorants des obligations qu'imposent les études comme la nature de celles-ci, se trompent-ils en surestimant les capacités de leur progéniture ou en lançant leurs enfants dans des voies d'enseignement qui ne leur conviennent pas. Il en résulte la ruée actuelle vers l'enseignement de culture générale considéré — à juste titre, du reste ! — comme le mieux capable de donner une instruction ouvrant le maximum de possibilités vers les carrières supérieures.

III. — La fonction actuelle de l'enseignement du second degré

Nous venons d'exposer les caractères principaux de l'évolution du monde contemporain. Il en résulte une situation qui oblige tous les pays à prendre d'urgence les mesures propres à donner à leur éducation nationale l'efficacité de laquelle dépendront, dans un proche avenir, leur position dans le concert des nations, le standard de vie de leurs peuples, le maintien de leurs libertés civiques.

C'est pourquoi se discutent, partout, les problèmes relatifs à la réforme de l'enseignement et tout particulièrement de l'enseignement du second degré qui est le plus directement atteint et mis en cause.

Il résulte en effet des constatations précédentes la nécessité de développer une éducation

- qui assure l'adaptation des adolescents à la complexité croissante de la vie collective,
- qui développe en chacun toutes les ressources de leur intelligence,
- qui prépare à la vie active, en développant en eux la conscience sociale, le sens du devoir et de la responsabilité,
- qui enrichisse la vie intérieure, favorise la prise de conscience de soi et défende la personnalité contre les effets du slogan et de la propagande par la culture d'un sens critique aiguisé.

Forger une âme moderne, a dit un auteur (Albert Bayet), c'est faire en sorte que le progrès moral rejoigne dans son évolution le progrès technique en donnant aux humains ce qu'Henri Bergson appelait un supplément d'âme.

L'enseignement secondaire répond-il à ces exigences ?

La commission nationale française pour l'Unesco avait organisé, au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, à Pâques 1958, une conférence européenne sur les programmes de l'enseignement du second degré. Nous extrayons du rapport du président de la délégation suisse, M. Marcel Monnier, chef du service de l'enseignement secondaire du canton de Vaud, les lignes suivantes :

« Tous les rapports nationaux, sans exception, du moins ceux de l'Europe occidentale, s'accordent à reconnaître que les programmes et les

structures de cet ordre d'enseignement ne répondent pas aux exigences sociales, économiques, politiques, culturelles, techniques du monde moderne et concluent à la nécessité d'une réorganisation profonde de l'éducation à ce niveau... L'enseignement du second degré, qui devrait être, à certains égards, le plus sensible aux exigences de la vie et de la société est, au contraire, celui qui est le plus figé dans sa structure et dans ses programmes. »²

Sans aucun doute, ce conservatisme a-t-il sa source à la fois dans l'évolution historique et dans les conceptions de la culture qui prévalent encore de nos jours.

A partir de la Renaissance, l'enseignement secondaire s'est peu à peu constitué en se détachant progressivement des universités auxquelles il servait d'antichambre. Il s'est adjoint successivement des classes nouvelles acceptant des enfants de plus en plus jeunes. Il reste encore une trace de ce développement dans l'appellation des différentes classes : la première étant la plus proche de l'université et la plus anciennement créée, les suivantes s'étant agrégées successivement en dessous des précédentes. Lorsque, dès le début du XIX^e siècle, fut instaurée la scolarité obligatoire, le nombre des classes primaires fut, pendant fort longtemps, assez réduit pour qu'il n'y ait pas — ou peu — de classes primaires et secondaires s'adressant à des enfants du même âge.

Cette situation s'est maintenue jusqu'au moment où la prolongation de la scolarité obligatoire augmenta le nombre de ces classes parallèles et tant que, par suite des conditions de la vie sociale, chaque ordre d'enseignement eut sa clientèle, la répartition entre les deux étant tacitement acceptée.

Ces temps sont révolus !

a) L'enseignement secondaire obligatoire.

L'enseignement du second degré doit prendre conscience qu'il devient, de plus en plus, un enseignement pour tous. Il s'insère, déjà, dans la période de scolarité obligatoire, mais, nulle part, il n'est préparé aux tâches nouvelles qui lui incombent de ce fait. Il se considère encore comme une chasse gardée, réservée à une minorité de privilégiés.

On parle beaucoup plus, dans certains milieux du corps enseignant, du péril de la culture, de la « primarisation du secondaire », de l'abaissement du niveau des études, de l'élite sacrifiée à la masse, etc., que de justice sociale en éducation, de l'épanouissement de la personnalité, de l'élévation générale du niveau intellectuel et de la culture !

On ne peut que s'étonner d'une telle attitude et de tels arguments quand on sait quelle est approximativement la répartition de l'intelligence dans une classe d'âge déterminée.

On compte, en effet :

Bien doués 15 %
Moyens supérieurs 20 %
Normaux 30 %
Moyens inférieurs 20 %
Insuffisants 15 %

Ainsi, tous ceux qui sont capables d'entreprendre avec fruit des études secondaires et supérieures sont loin de pouvoir le faire dans l'état actuel de notre organisation et de nos conceptions scolaires. Les dif-

² Gymnasium Helveticum No 3 VI-VII, 1958, pp. 162-163.

ficultés que bon nombre d'entre eux rencontrent ne sont pas imputables à leurs capacités et à leur effort, mais à l'éducation qu'ils ont reçue dans leur milieu familial : absence des instruments de la culture ou insuffisance de l'aide que celui-ci peut leur offrir.

Et pourquoi fermer les yeux à l'affligeante réalité : le pourcentage élevé d'élèves — sélectionnés pourtant — qui échouent dans l'enseignement secondaire ou qui ne s'y maintiennent que grâce à l'oxygène des leçons particulières ?

Peut-on même affirmer que tous les porteurs de maturité seront vraiment des membres effectifs de « l'élite » ?

Toutes les statistiques que l'on publie démontrent, s'il en est besoin, que l'accès aux études supérieures ne résulte nullement d'une sélection objective des intelligences, mais de l'appartenance à une classe sociale déterminée.

Ou bien veut-on délibérément fermer les yeux à ce qui se passe ailleurs ?

En URSS, le nombre des élèves se préparant au certificat de maturité a augmenté d'un million en 1952, de 1 300 000 en 1953 dont plus de 500 000 en provenance des écoles rurales³. La Russie forme annuellement 70 000 ingénieurs, soit 1 pour 3 500 habitants. Ce nombre sera augmenté de 50 % d'ici à 1960. Les USA en préparent, dans le même temps, 22 000, soit 1 pour 7 400 habitants. Et si notre pays vient en tête de l'Europe pour la formation scientifique, il ne fournit à l'économie qu'un ingénieur pour 12 000 habitants³.

b) La réforme de l'enseignement secondaire.

Dans son esprit, dans ses méthodes et ses programmes, l'enseignement secondaire doit se réformer pour être à même de répondre à ce que la collectivité est en droit d'attendre de lui.

C'est pourquoi le problème de l'adaptation de l'enseignement secondaire aux besoins de ce temps se pose et que la réforme de sa structure est à l'étude.

Trois solutions sont envisagées, et déjà en voie d'application.

La première est une solution de juxtaposition. Quand il devient impossible de résister à la pression des

nécessités et des besoins, on ajoute à ce qui est sans rien changer à la structure et aux conceptions traditionnelles. Ainsi se sont développés, à côté de l'enseignement secondaire classique et souvent en opposition avec lui⁴, les sections de l'enseignement secondaire moderne et scientifique, l'enseignement commercial, l'enseignement technique et l'enseignement professionnel⁴.

C'est ainsi qu'en 1959 on continue à obliger les parents d'enfants de 10, 11 ou 12 ans à décider de l'avenir scolaire de leurs enfants, puisque c'est à cet âge qu'il faut prendre les décisions engageant la destinée professionnelle de ceux-ci. En fait, il s'agit là non d'une réforme, mais du refus de s'adapter.

Une seconde solution, révolutionnaire celle-là, a été adoptée dans les pays qui, ayant transformé du tout au tout le statut politique de l'Etat, ont introduit l'école unique de 8 ou 10 ans.

Il est difficile de porter un jugement objectif sur un tel système, fort récent, car il n'a pas encore résolu tous les problèmes posés par l'abandon de ce qui existait avant lui. Ce que nous avons pu en voir en Yougoslavie nous a convaincu que les critiques formulées à son endroit demandent à être sérieusement passées au crible de l'objectivité.

Un écueil, cependant, n'a pas été évité : la surcharge des programmes, mais un pas énorme a été fait dans la recherche d'une adaptation de l'école à l'enfant et de l'école à la vie.

La création d'une école unique pendant toute la période de scolarité obligatoire demande donc à être étudiée à la lumière des expériences réalisées dans les pays de l'Est comme en Suède.

Si cette solution devait être retenue, il conviendrait, sans porter atteinte à la structure interne de celle-ci, de séparer les enfants des adolescents en groupant ces derniers dans des établissements qui leur seraient réservés, ceci pour tenir compte des besoins affectifs et sociaux de cette catégorie d'élèves. Pratiquement : prévoir deux cycles se faisant suite et auxquels seraient affectés des immeubles scolaires différents : 6-12 ans et 12-15-16 ans. (A suivre.) R. D.

⁴ Il n'est que de relire les discussions qui ont eu lieu à Genève lors de l'élaboration de la loi de 1886 ainsi que l'ouvrage d'A. Tschumi : *Routine et progrès* !

³ H. Rieben, *Journal de Genève*, 15-16.II.1958.

NOUS... LES PEUPLES RICHES

Nous en sommes, puisque nous faisons partie de ce tiers gavé de l'humanité. Mais la valeur des statistiques est relative et nous n'ignorons pas que parmi nous, les peuples riches, il est des enfants qui ne mangent pas à leur faim. C'est un scandale, mais le fait est réel.

Un adulte peut être affamé par sa faute, par sa paresse par exemple, ou par ses vices ; mais peut-on rendre responsable de sa faim un gosse de 8 ans, fût-il un enfant de paresseux ? Et les nombreux enfants du petit paysan montagnard qui s'est tué de travail pour n'accumuler que des dettes ? Et la famille à demi affamée du chômeur, ouvrier congédié pour le maintien implacable des dividendes versés aux actionnaires de son usine ? Et la progéniture souffreteuse de tel intellectuel malade ? Qui donc doit répondre de toutes ces faims et de toutes leurs répercussions futures ? Mais c'est nous, nous les repus, qui faisons notre petite digestion confortablement installés dans un fauteuil devant le ring, donc en face de deux hommes

qui s'ingénient savamment à s'endommager le portrait.

Vous souvient-il de cette imposante photo parue, en février dernier, dans l'un de nos grands quotidiens romands ? On y voyait le boxeur Sigmund Wortherly venant d'encaisser un « direct » (photographié au 500e de seconde, s.v.p.) d'Anthony Madigan : une vraie « gueule cassée » ! Tout le gras de la joue était déjeté contre le nez, ou ce qui avait été un nez, lui-même violemment déporté sur la gauche ; et là-dessous les lèvres énormes qui se tordaient, toujours vers la gauche, en un rictus effroyable ; sans parler du regard de détresse sous les paupières obligatoirement tuméfiées... Dans la légende, le reporter sportif annonçait joyeusement : « Madigan a bien tapé ». Le journaliste faisait son métier, indépendamment de ses convictions personnelles. Peut-être, les deux boxeurs aussi. Par ailleurs, celui-là tempérait son allégresse par cette question : « Qu'en pensez-vous, chers lecteurs ? » Quant à moi, je pensais tout simplement que c'est un fichu

métier, pour les pères et les éducateurs, d'interdire à leurs galopins de se taper sur la figure, alors que la grande presse s'extasie devant les faces abîmées par des poings humains. On objectera que c'est... le sport. D'accord ! Mais c'est l'un de ces sports cruels, et qui n'a même pas le prétexte de l'élégance, comme celui du toréador espagnol.

Si la jeune et fine Mme X, venue silencieusement dans sa grande Mercédès, veut donner vingt francs pour voir de très près une mâchoire démantibulée par un uppercut, c'est son affaire. Encore qu'elle évoque singulièrement la matrone romaine, sujette de Néron, qui, il y a 1900 ans, se trémoussait de plaisir sur les gradins du Colisée pour contempler les jeunes chrétiens déchirés sous la dent des fauves ou brûler comme des torches, pour éclairer sa nuit voluptueuse. Mais que dire de l'apprenti imberbe qui, pour éprouver aussi cette fameuse joie du ring, a prélevé un écu sur son maigre salaire ? Est-ce la joie de voir la performance sportive du vainqueur ou le plaisir de scruter la figure en bouillie du vaincu ? En ce dernier cas, c'est du sadisme. Avec un peu d'indulgence, il est permis d'opter pour la première hypothèse. Ou, peut-être, les matches de boxe sont-ils un mythe, une « fausse évidence », comme les catches de Roland Barthes dans « Mythologies » ?

Pour en revenir à l'antiquité, qui explique le présent, prenons l'histoire des martyrs chrétiens de Smyrne :

« Ils étaient tellement déchirés par les fouets que leurs veines, leurs artères, tout le dedans de leur corps étaient à nu. Ils furent si fermes néanmoins que les assistants s'attendrissaient et pleuraient, tandis qu'eux-mêmes ne faisaient entendre ni un murmure, ni une plainte, nous montrant à tous qu'à cet instant où on les torturait, les martyrs du Christ étaient ravis hors du

corps, ou plutôt que le Christ lui-même les assistait et causait avec eux. »

Ces spectateurs, non encore touchés par la grâce du Christ, savaient donc déjà souffrir de la souffrance des autres.

Et les combats de gladiateurs ? « Le vaincu laissait tomber ses armes pour signifier qu'il avouait sa défaite, et il levait la main pour demander merci. Son sort dépendait des spectateurs, et ceux-ci faisaient connaître leur décision en élevant la main, le pouce tourné en l'air, s'ils voulaient faire grâce au malheureux, et tourné vers la terre si, au contraire, ils désiraient sa mort. Ce dernier signal était un ordre formel de recevoir le dernier coup. » Tous les éducateurs de 1959, au cours de leur leçon sur l'histoire romaine, se doivent de stigmatiser énergiquement ces « mœurs païennes ». Avec l'arrière-pensée, qu'en notre ère chrétienne, tous les pouces se dresseraient chrétiennement vers le plafond... Notre pharisaïsme n'a que l'excuse d'être inconscient. Présomons pourtant que les « pouces en haut » formeraient, sinon l'unanimité, du moins une respectable majorité.

C'est avec cet optimisme modéré que le R. P. Lebreton — l'un des observateurs les mieux informés et les plus sagaces de la sociologie et de l'éthique mondiales actuelles — nous dit dans son fameux ouvrage : « Suicide ou survie de l'Occident » :

« Nous nous tournons vers les défenseurs de la civilisation qui est la nôtre et qui se dit encore chrétienne, malgré la multitude de ses contradictions avec l'Evangile. Cette civilisation, malgré ses tares, est encore porteuse de valeurs qu'il suffirait d'explicitier en actes fraternels pour que sa survie soit certaine et dont le refus progressif conduira irrémédiablement au suicide. »

L. Pichonnaz.

Calcul... et vocabulaire en 1^{re} année inférieure

Dans le nouveau programme de calcul paru dans le Bulletin officiel, on lit ceci : autant, plus de, moins de, davantage, etc.

Avant d'aborder l'étude de ces notions, je me suis demandé jusqu'à quel point le sens de ces termes était déjà connu des élèves, et s'il était utile et nécessaire d'en entreprendre une étude systématique. Afin de le savoir, j'ai fait faire aux élèves un petit examen par dessins. Le résultat m'a paru assez intéressant pour en parler. J'ai pu observer ceci : le sens du mot davantage est déjà assimilé par presque tout le monde. Celui de chacun, par 2 élèves sur 3 environ. Il n'en est pas de même pour « autant » ; la moitié de la classe environ sait vraiment ce que cela veut dire, bien que le mot ait été expliqué en passant dans des problèmes oraux. Même constatation avec plus de, moins de.

Pendant 10-15 jours nous avons travaillé concrètement les notions les moins comprises, puis refait un examen dont les résultats ont été bien supérieurs, notamment en ce qui concerne autant, plus de, moins de.

Je pense donc qu'il était utile de nous rappeler ces mots dans le programme. Car, si on les explique quand on les rencontre dans un problème, il peut arriver qu'on oublie d'en faire une étude en 1^{re} année. Par la suite, cela peut nous paraître superflu, et cette méconnaissance ajoute certainement une difficulté à la compréhension des problèmes. La différence de résultats entre le premier et le deuxième examen

prouve qu'ils sont à la portée de nos enfants de fin de 1^{re} année.

Voici quelques-uns des exercices qui avaient été proposés.

1. Pierre a 11 billes de toutes les couleurs. Paul en a bien davantage. Dessine les billes de Pierre, plus loin celles de Paul.

2. J'achète 3 livres qui coûtent chacun 6 fr. Dessine-les, marque le prix et indique le prix total sur une étiquette.

3. J'achète 2 livres qui coûtent chacun 2 fr. et 2 autres chacun 3 fr. Dessine-les, marque les prix et indique le prix total (expliquer) sur une étiquette.

4. Dessine 2 assiettes ; sur l'une, tu mettras 4 pommes rouges, et sur l'autre autant de jaunes.
(1^{er} ex. : 15 rép. justes sur 27.)

5. Dessine 2 vases ; dans l'un, tu mettras 4 fleurs jaunes, dans l'autre, autant d'une autre couleur.
(2^e ex. : 25 rép. justes sur 27.)

6. André a 5 billes bleues, 3 jaunes et 1 rouge. Son frère en a 3 de plus, mais de deux couleurs. Dessine les billes d'André et celles de son frère.

7. Dessine 2 assiettes. Sur la 2^e, tu mettras 3 fruits de plus que sur la 1^{re}.

(2^e ex. : deux tiers de rép. justes, bien que le nombre de fruits de la 1^{re} assiette n'ait pas été indiqué.)

8. Jean a des billes dans ses 2 poches. Dans l'une il en a 6 et dans l'autre 3 de plus. Il les verse sur 2 assiettes. Dessine-les.

9. Maman a dix boutons à 4 trous dans une boîte.

Dans une autre, elle en a 3 de moins à 2 trous. Elle les verse sur la table. Dessine-les.

10. Paul a 7 crayons, son voisin en a 4 de moins. Dessine ceux de Paul, et ceux du voisin.

11. J'achète au marché 8 œillets. J'en ai autant de rouges que de blancs. Arrange-les dans 2 vases.

(1er ex. : un quart de rép. justes.)

12. Je place sur 2 plats 8 fruits. Autant de pommes que de poires. Dessine-les.

(2e ex. : la moitié de rép. justes.)

Puis deux exercices, servant plutôt de tests d'intel-

ligence. C'est sensiblement les mêmes élèves qui ont répondu juste les deux fois.

1. Sur un plat, je pose 7 fruits. On mange 2 pommes. Dessine le plat le premier jour, et le lendemain.

2. Place 6 fleurs dans un vase. 2 fleurs rouges se fanent aujourd'hui. Dessine les vases aujourd'hui et demain.

3. J'ai 4 fleurs rouges, 4 bleues et 1 jaune, que je répartis également dans 3 vases. Dessine-les.

4. Je pose 4 pommes, 4 oranges et 1 banane sur 3 assiettes, réparties également. Dessine-les.

Début de carrière / Rapport d'une étudiante (fin)

Il fallait occuper les élèves plutôt que de les abandonner à leur angoisse. Seulement, les cours n'avaient pas assez de valeur attractive pour faire oublier la réalité. De plus, certains élèves avaient, dans cette situation, un besoin irrépressible de parler. Je les ai donc laissés raconter des choses intéressantes et amusantes pour tout le monde et non ces histoires horribles auxquelles ils avaient tendance dans des moments pareils.

C'étaient alors de petits épisodes, des questions et évidemment mes espiègleries d'élève.

— Vous le paierez cher, m'avertissait la vieille institutrice ménagère type ancienne école. Comment voulez-vous qu'ils aient encore du respect pour vous ?

Je n'ai pas fait d'autres expériences à ce sujet, mais, d'après tout ce que j'ai appris au contact des enfants, pendant ces derniers 10 ans, je ne crois pas que cette prédiction se serait réalisée. On ne perd pas le respect en apprenant que l'adulte lui aussi a été jeune et susceptible d'être éduqué. On perd plutôt le courage en croyant que lui, l'adulte, est entré dans le monde par une porte privilégiée.

En plus, la vieille institutrice attribue les espiègleries à la méchanceté, tendance très répandue parmi maîtres et parents. Mais cela ne me semble pas être justifié. Curiosité, besoin d'attractions et d'action sont pour la plupart, les déterminants de l'espièglerie (envers un professeur) n'est-ce pas l'adulte qui donne le plus bel exemple. « Tu auras une claque, si tu me déranges ! » Et tient-on suffisamment compte du besoin de rire de l'enfant. Presque toutes les espiègleries sont inventées dans ce but. Le monde des adultes est si sérieux ! « L'homme intelligent ne rit pas, il sourit »... C'est, je crois, un philosophe qui l'a dit. Il se peut que le rire soit un moyen cathartique dont l'homme de niveau élevé n'a plus besoin. Mais l'enfant et l'adolescent n'en sont pas encore là !

La guerre allait vers sa fin et, avec elle, le régime dans lequel la jeunesse avait grandi, dont elle connaissait des aspects négatifs, mais aussi des positifs susceptibles de répondre à sa force et son idéalisme.

Dans sa grande majorité, la jeunesse ne soupçonnait pas, pourtant, les horreurs commises au nom de la nation. Quand elle les a apprises, horrifiée, elle vit en même temps, les juges, employer des méthodes semblables à celles qu'ils venaient de dénoncer.

Elle se trouvait alors devant le vide, un vide dans lequel elle n'avait rien à mettre.

Si la souffrance personnelle peut bouleverser l'homme, elle n'atteindra probablement pas ce degré écrasant du sentiment du Néant que la jeunesse a éprouvé.

On se plaint aujourd'hui que cette génération reste passive vis-à-vis de la vie politique et sociale.

Où chercherait-elle son modèle ? Celui dans lequel elle avait grandi s'est révélé faux et elle a dû payer sa bonne volonté avec de la honte.

On ne lui sert rien aujourd'hui, aussi valable et convaincant que ce soit, qui puisse lui faire oublier le sort de ses anciennes expériences. Elle continue donc à remplir le vide, non avec des idées, mais avec des choses.

Pour oublier ces événements qui m'avaient profondément atteinte, je m'inscrivis à la Sorbonne où pendant deux semestres, je jouis pleinement des cours de civilisation française. Mais le problème de ma profession future s'accroissait. C'est à ce moment-là, appelée, pendant les vacances, en Suisse, que j'ai pu prendre contact avec... Il me conseilla la psychologie pour enfants.

Il ignorait mon handicap principal : je n'ai pas de baccalauréat et je manquais de moyens financiers.

LA LAVANDIÈRE GRISE

Un' deux, un' deux !...

Hochant de la queue,

Fière,

De pierre en pierre,

Entre les flaques d'eau

Elle fait des sauts,

Se penche, pique, mire

Son gilet de soie grise.

Un' deux, un' deux !...

On dirait qu'un ressort la

[meut,

La lavandière

De la rivière. Vio Martin.

LA MAISON AU CHAT

Une maison, je vous le dis,

Où l'on voit derrière la porte

Un minet jaune, noir ou gris

Qui attend qu'on entre ou

[qu'on sorte,

Une maison où le chat est roi

A la chambre, dans la cuisine

Tout aussi bien qu'au galeas,

Qui peut poser ses pattes fines

Sur un vieux coussin de ve-

[lours,

Ronronner dans une corbeille,

Ah ! je vous le dis sans détour :

Cette maison est la plus belle !

Vio Martin.

CHANSON

(Amusette en « on »)

Ron, ron, ron,

Mon chaton se lave sans savon

dans le bon salon de ma mai-

[son.

Zon, zon, zon,

— Bonjour, gentil bourdon

[blond !

Tu fais peur aux moucheron

avec ton bruit d'avion gro-

[gnon !

— Veux-tu un bonbon au ci-

[tron ?

— Non ! m'a répondu Suzon,

j'aime mieux les cornichons

et les croûtes aux champi-

[gnons !

Th. Beauverd.

LA POUPÉE

Petite fille qui t'endors,
Ton âme est bien préoccupée.
Aurais-tu donc quelques re-
[mords ?

Prends garde
Ta poupée
Te regarde !

Sans qu'on le sache, as-tu
[menti ?

Loin de ta maman occupée,
As-tu battu le plus petit ?

Prends garde
Ta poupée
Te regarde !

As-tu volé dans le buffet
La belle tartine coupée ?
Qu'as tu, dis enfant, qu'as-tu
[fait ?

Prends garde
Ta poupée
Te regarde !

Qu'elle ait les yeux noirs,
[bleus ou verts,
Qu'elle soit neuve ou bien râ-
[pée,

Ta poupée a les yeux ouverts.
Prends garde !
Ta poupée
Te regarde !

Lucie Delarue-Mardrus.

CHANSON DES OISEAUX

Avril ouvre à deux battants
Le printemps ;
L'été le suit et déploie
Sur la terre un beau tapis
Fait d'épis,
D'herbe, de fleurs et de joie.

Buvons, mangeons ; becquetons
Les festons
De la ronce et de la vigne ;
Le banquet dans la forêt
Est tout prêt ;
Chaque branche nous fait si-
[gne.

Les pivoinés sont eu feu ;
Le ciel bleu
Allume cent fleurs écloses ;
Le printemps est pour nos
[yeux

Tout joyeux
Une fournaise de roses.

Victor Hugo.

Me tournant vers Genève, je trouvai les portes ouvertes et je le crus vraiment dès l'instant où mon inscription fut acceptée.

Ma reconnaissance est profonde et ne cesse de l'être. J'ai enfin le sentiment d'être sur le bon chemin... Pour copie conforme : R. D.

N.-B. — Extrait du rapport d'activité demandé à tout étudiant entreprenant des études de pédagogie ou de psychologie à l'Institut des Sciences de l'Education.

La situation militaire s'aggravait. Les avions de chasse attaquant les trains par lesquels nos élèves arrivaient, je déclarai les cours facultatifs. D'ailleurs, on donnait la plus grande partie de ceux-ci à la cave !

VARIÉTÉ

La petite classe est, pour l'instant, plongée dans un calme profond. C'est la leçon d'écriture et l'on n'entend que le bruit des plumes grattant le papier en cadence. Une voix rompt le silence : « Jules apporte-moi ce que tu manges ! »

Jules s'exécute, et, sous les yeux sévères braqués sur lui, il s'apprête à jeter en pâture aux oiseaux du ciel l'informe pâte grise qu'il était en train de mâchonner, tandis qu'il dépose sur le pupitre le solde du paquet où trois bonbons aux couleurs tendres gisent encore.

Car le chewing-gum qui a traversé l'Atlantique, comme la pomme de terre, mais sans utilité appréciable, a remplacé chez nous les drops, tablettes à la bise, sucettes et il est même en train de détrôner le « nilon » si en honneur jadis. Le patrimoine se perd.

A la leçon d'écriture succède celle d'histoire biblique. On parle du veau d'or. Les Israélites passent un mauvais quart d'heure. Médiocrement intéressés, dans des poses qui feraient bondir les représentants de la Faculté, les écoliers écoutent. Une interruption. Berthe et le petit Marcel, trop sages pour n'avoir rien à se faire pardonner, sont sommés d'exhiber, à leur tour, le contenu d'un certain paquet dont ils viennent de se payer un acompte en méditant sur l'inconstance des Israélites.

Puis vient la leçon de chant. On entonne : « Rivière douce et lente », mais le chant est plus languissant encore que la rivière. Les mots sont pâteux et les langues épaisses... Un intermède et, derechef, des monceaux de tablettes roses et blanches viennent s'entasser sur le pupitre. Les coupables reçoivent en retour une admonestation.

Enfin, c'est le moment de la délivrance : le timbre sonne. Comme une volée de moineaux, la petite bande se disperse dans la cour.

Et la maîtresse, restée seule, avec une petite provision de chewing-gum, se met à mâchonner...

M. Matter.

LE DERNIER JOUET

La mode n'est plus aux jouets coûteux et pour cause... Si les étalages sont toujours tentants, si les moins de cinq ans promènent sur les glaces des vitrines leurs petits doigts boudinés, désignant tel ou tel objet particulièrement désirable, les plus grands font généralement leurs jouets eux-mêmes : avions de papier, catapultes, frondes, arcs. Ça ne coûte rien et ça vaut beaucoup.

Le dernier jouet inscrit au programme est un fouet tout simplement : une baguette et de la ficelle. En voyant se multiplier à l'infini cet objet qui ne me paraissait pas spécialement intéressant, j'ai d'abord cru que le récent passage d'un cirque avait donné à nos garçons l'envie de faire claquer le bout de ficelle et de se transformer momentanément en dresseur de fauves. Mais, un jour, en traversant la campagne, j'ai eu le mot de l'énigme. Jusqu'ici, les amateurs de fruits et les maraudeurs trouvaient sous les arbres une récolte suffisante pour remplir leurs poches. Mais, depuis que les propriétaires ne laissent aucun fruit se perdre, il existe un moyen tout simple de se servir sans en avoir l'air : on fait claquer son fouet dans le voisinage immédiat d'un arbre fruitier bien garni, la ficelle s'accroche comme par hasard à un rameau. En tirant pour la dégager, on fait, involontairement, bien entendu, tomber un fruit ou deux. Et le tour est joué.

Jusqu'ici, les jouets étaient faits pour se divertir, s'instruire ou se défendre. Avec le fouet lancé sur les arbres fruitiers chargés, on a le jouet récupérateur.

Tout simple, mais comme l'œuf de Colomb, il fallait y penser !

M. Matter.



Téléférique

WENGEN-MÄNNLICHEN

Le **plateau du Männlichen** (à 2230 m. d'alt.), un **belvédère** incomparable au centre de la **région de la Jungfrau** et point de départ de belles et faciles excursions à pied pour Wengen, Kleine Scheidegg ou Grindelwald, est le **but idéal** des courses d'école pour classes avec élèves de tous âges.

Tarif pour courses d'école :

Ecoliers jusqu'à 16 ans,	simple course	Fr. 1.80
	aller et retour	Fr. 2.20
Ecoliers de 16 à 20 ans,	simple course	Fr. 3.—
	aller et retour	Fr. 4.—

Renseignement :

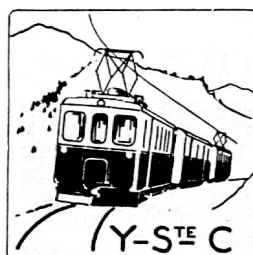
Direction du téléphérique Wengen-Männlichen, tél. (036) 3 45 33

Autocars Delécraz S. A.

VOYAGES / EXCURSIONS / SÉJOURS

Devis gratuits sur simple demande
Agence TOURISCAR Voyages
Kiosque Chantepoulet Tél. 32.44.16 / 32.26.26

Genève



LA
COURSE
D'ÉCOLE
IDÉALE !

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon-Ste-Croix, Yverdon tél. (024) 2.22.15

Pour vos courses d'école, la région desservie par le chemin de fer

Bex-Villars - Bretaye

vous offre une grande variété d'excursions
Chamossaire - Lac des Chavannes - Taveyannaz -
Solalex - Anzeindaz - Bovonnaz.

TÉLÉSIÈGES :

Col de Bretaye - Chavannes et Bretaye - Chamossaire.

Si le nombre des voyageurs est suffisant : auto-
motrice directe pour Bretaye.

Tarif spécial pour écoles



L'Agence de Voyages

Auderset & Dubois

GENÈVE

16, place Cornavin

vous offre ses beaux cars pour vos

COURSES D'ÉCOLE OU SOCIÉTÉS

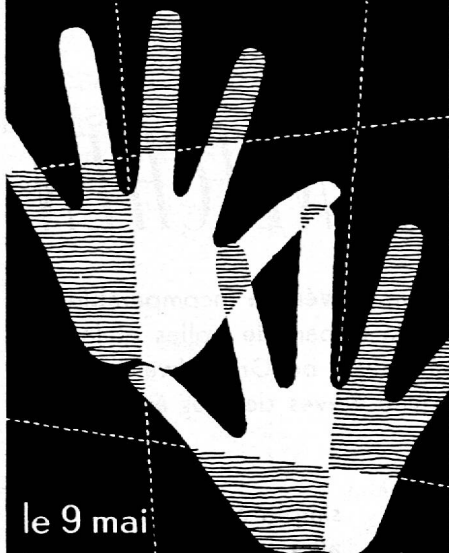
VOYAGES ORGANISÉS pour tous pays

Services réguliers en cars de luxe

de **Genève** à : **NICE - BARCELONE - TURIN**

Demandez nos programmes

10 lots de 15.000.-



le 9 mai
loterie romande



AUTO-ÉCOLE

≡ **A. B. C.** ≡
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



ECHANGE

Famille d'instituteurs de l'Oberland bernois, 800 m. d'altitude, désire placer fils de 14 ans pour 4 à 6 semaines à partir du 10 juillet chez collègue de la Suisse romande. Elle accueillerait en échange jeune fille ou jeune garçon.

Prière d'adresser les offres à **Robert Gaffino**, Coteau 69, Bienne.

P É D A G O G U E S !

A remettre en location prolongée

école privée

équipée pour les petits, dans un jardin à Grange-Canal (Genève).

Offres sous chiffre J 5411 X Publicitas Genève.

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse

★ RESTAURANT ★



LA ROCHELLE

5, RUE DU COMMERCE
5ème ÉTAGE - LIFTS

Nos menus soignés
depuis **3.50**
Grand choix de vins de classe

TEL. 25 92 77

On cherche

CHAMBRE

et

PENSION

dans famille accueillante pour une jeune fille de 16 ans, Vevey, environs ou Lausanne. Prix à convenir.

S'adresser au Service de l'Enfance,
Caroline 11, Lausanne, Tél. 21 61 11.



L'herboriste spécialisé
Place du Molard 3, **Genève**

Pour mieux apprendre à connaître
LES PLANTES ET LEURS VERTUS
consultez le plus moderne des ouvrages d'herboristerie :

TRÉSORS AU BORD DU CHEMIN

320 pages, 230 clichés dessinés par l'auteur. **Fr. 9.50**
En vente chez l'auteur. Rabais spécial pour instituteurs